

Communiqué commun des gouvernements français, allemand, belge, italien, luxembourgeois et néerlandais sur le plan Schuman (3 juin 1950)

Légende: Le 3 juin 1950, dans un communiqué commun, les gouvernements français, allemand, belge, italien, luxembourgeois et néerlandais font part de leur volonté d'entamer des négociations pour la mise en commun des productions de charbon et d'acier et l'institution d'une Haute Autorité.

Source: Archives historiques de l'Union européenne, Florence, Villa Il Poggiolo. Fonds des institutions communautaires européennes, EC. Commission européenne-Haute Autorité CECA, CEAB. Plan Schuman: déclaration de Robert Schuman du 9 mai 1950 et réactions, CEAB 2-14.

Copyright: Tous droits réservés

URL:

http://www.cvce.eu/obj/communique_commun_des_gouvernements_francais_allemand_belge_italien_luxembourgeois_et_neerlandais_sur_le_plan_schuman_3_juin_1950-fr-ba5aa8bc-1519-4fc8-979a-04cc677d447a.html

Date de dernière mise à jour: 18/12/2013

Communiqué commun des gouvernements français, allemand, belge, italien, luxembourgeois et néerlandais sur le plan Schuman (3 juin 1950)

Les Gouvernements français, allemand, belge, italien, luxembourgeois et néerlandais, décidés à poursuivre une action commune de paix, de solidarité européenne et de progrès économique et social, se donnent pour objectif immédiat la mise en commun des productions de charbon et d'acier et l'institution d'une Haute Autorité nouvelle dont les décisions lieront la France, l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et les pays qui y adhéreront.

Les négociations sur les bases de la proposition française du 9 mai dernier, s'ouvriront à une date qui sera proposée incessamment par le Gouvernement français, en vue d'aboutir à l'établissement d'un traité qui sera soumis à la ratification des Parlements.